



Avant-propos de Stéphane Guillon, Président (extrait)

[...] L'enjeu dans les années à venir, ne réside pas seulement dans le tri de nos déchets en vue du recyclage mais aussi dans l'apprentissage et l'adoption de nouveaux gestes de réduction et de prévention. La stabilité des tarifs de la redevance illustre cette volonté de rigueur et d'efficacité. Elle est le fruit d'engagements politiques forts en faveur de projets locaux, favorisant la proximité auprès des usagers [...] L'ensemble des résultats présentés sont le fruit d'un effort collectif, la participation active des usagers, le dynamisme des élus locaux et l'implication constante des agents. Que tous soient remerciés ici.

Les orientations du Plan d'Actions 2020-2026

1. accompagner la gouvernance,
2. lutter contre les dépôts sauvages,
3. favoriser la responsabilité sociétale,
4. promouvoir l'économie circulaire,
5. moderniser la collecte et le tri tout en maîtrisant les coûts,
6. prévoir des pistes d'évolution des déchèteries : répondre aux enjeux, faire face aux nouvelles contraintes,
7. mobiliser les usagers pour éviter les déchets, recycler et composter,
8. mettre en oeuvre un schéma territorial de gestion de la matière organique.

FAITS MARQUANTS



LE SYCODEM



Population (au 31/12/2024) :

INSEE : 53 122 habitants (+ 335 hab.)

DGF : 55 283 habitants (+ 317 hab.)



Comité Syndical :

- 14 délégués élus de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée,
- 7 délégués élus de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

Indicateurs de collecte du Sycodem en 2024

26 165 tonnes de déchets ménagers

soit **473 kg/hab** -119 kg/hab comparé à la moyenne départementale **593 kg/hab** en Vendée

À DOMICILE

11 157 tonnes

202 kg/hab

-34 kg/hab

235 kg/hab



42.6%

39.7%

57.4%

60.3%

EN DÉCHÈTRIE

15 009 tonnes

271 kg/hab

-86 kg/hab

357 kg/hab



Données en kg/habitant

Déchets ÉLIMINÉS

91.8 124.4

Ordures ménagères résiduelles

91.8 124.4

Déchets TRIÉS et VALORISÉS

103.2 108.6

Emballages

44.0 43.9

Papiers

15.9 14.3

Verre

43.3 50.4

Déchets FERMENTISCIABLES

6.77 2.57

Biodéchets

6.77 2.57

Données en kg/habitant

Déchets ÉLIMINÉS

39.9 36.4

Déchets ultimes

36.0 33.4

Déchets dangereux

2.9 2.5

Amiante

0.92 0.50

Déchets VALORISÉS

231.6 320.6

Carton

10.1 13.8

Bois

30.9 32.7

Déchets verts

66.1 121.0

Ferrailles

12.3 12.7

Mobilier

20.9 21.4

Gravats

67.6 96.8

Déchets électriques

10.6 10.1

Déchets dangereux

0.93 0.70

Plastiques

5.4 6.3

Plaques de plâtre

4.9 3.5

Polystyrène

0.4 0.2

Souches

1.4 1.2

Extincteurs

0.05 0.02

source : Trivalis

Évolution des ratios par flux en kg/hab.



516 240 L

de coquillages valorisés en compostage dans l'année (+ 25 % en 1 an).



5 T

de sapins de Noël broyés et compostés.



20 548

composteurs individuels en place + 60 points de compostage partagé.



- ateliers-cuisine de lutte contre le gaspillage alimentaire,

- animations,

- dispositif de soutien financier aux démarches Vers Zéro Déchet,

- mise en place de 2 détecteurs pour lutter contre les dépôts sauvages,

- inauguration de l'atelier vélos ReCYCLE.



9 900

entrées sur les Ressources végétales du Sycodem.



1 422,27 euros

d'aides apportées aux particuliers pour l'achat d'un broyeur de végétaux.



11

points de collecte de biodéchets en apport volontaire, déployés dans le centre-ville de Fontenay-le-Comte.

Compte administratif 2024

Dépenses de fonctionnement	6 041 014,10 €
Recettes de fonctionnement	6 272 456,75 €
Résultat de fonctionnement	231 442,65 €
Dépenses d'investissement	1 301 191,50 €
Recettes d'investissement	935 600,44 €
Solde d'investissement	-365 591,06 €
Résultat global de clôture	-134 148,41 €

Coûts aidés 2024 (reste à charge du Sycodem, hors soutiens, produits et aides publiques) :

Le coût aidé par flux de déchet est exprimé ci-dessous en €HT/habitant (extraction Matrice des coûts).

ORDURES MÉNAGÈRES



39 €HT/habitant

↑ + 5 %⁽²⁾

RECYCLABLES (HORS VERRE)



10 €HT/hab.

↓ - 17 %

VERRE



1 €HT/hab.

→ stable

DÉCHÈTRIES



39 €HT/hab.

↑ + 5 %

AUTRES⁽¹⁾
biodéchets et cartons des professionnels, textiles...

179 €HT/hab.

(5 € en 2023)



reste à charge du Sycodem = **89 €HT/hab. (hors «autres»)**

↑ + 1 % (hors «autres»)

⁽¹⁾ catégorie fortement impactée par la collecte en apport volontaire des biodéchets (non-représentative)
⁽²⁾ comparaison 2023-2024



La communication de proximité

- plus de 140 h d’animations en milieu scolaire, périscolaire et auprès de groupes,
- accompagnement de publics-relais,
- sensibilisation en porte-à-porte,
- organisation de visites au centre de tri départemental et sur les déchèteries.



Les actions d’amélioration de la qualité des emballages collectés

- taux de refus moyen de 31 %,
- augmentation de 13 % du tonnage refusé,
- étude technique sur les envois en cours de collecte des emballages,
- sensibilisation en porte-à-porte.



La relation à l’usager

- 3 900 personnes accueillies au Sycodem en 2024 ; 9 150 appels entrants ; taux moyen de réponses : 89 %,
- 86 % des réclamations sur la Redevance ont reçu une réponse favorable.



Les supports de communication

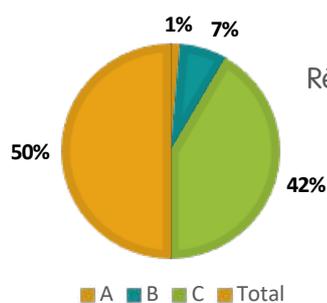
- publication de 2 lettres d’info «L’Avis des Déchets» à environ 30 000 exemplaires chacune,
- publications diverses, affichages, signalétique,
- animation du réseau Facebook (1 600 followers) et page internet www.sycodem.fr.



Quelques chiffres...

- nombre d’agents au 31/12/2024 : 51,
- arrêtés : 267,
- bulletins de salaire : 625,
- nombre d’indemnités de fonctions des élus : 48,
- agents concernés par un arrêt de travail : 24 dont 6 contractuels,
- jours d’arrêt : 833 jours tous statuts confondus, soit 2,28 ETP.

Agents titulaires :



Répartition par catégories

Evolution des effectifs en Equivalent Temps Plein

Année	ETP
2020	37,5
2021	37,5
2022	38
2023	38,8
2024	35,9



Actions 2024 de prévention des risques et sécurité

- Mise à jour de l’évaluation des risques et du document unique.
- Elaboration d’un plan annuel en Prévention-Hygiène et Sécurité pour l’année 2025 avec des objectifs.
- Pour les chauffeurs, suivi des cartes de conducteur, cartes de qualification et des CACES.
- Renouveaulement de leurs autorisations de conduite.
- Rédaction d’un encart « Zoom Sécurité » dans la newsletter mensuel.
- Et tout au long de l’année, Renouveaulement de l’affichage.

La volonté de Sycodem est de répondre à la recommandation R 437, référentiel national qui donne des consignes sur l’organisation et les risques inhérents à la collecte des déchets ménagers, et notamment la collecte unilatérale, la suppression de la marche arrière, le recensement des points noirs et donc la refonte des circuits.